

# FRONSAC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Le 17 septembre 2014

### **Acquisition de Soginci inc.**

**Montréal (Québec)** – (TSX - V : GAZ.UN) – Tel qu’annoncé plus tôt cette semaine, Fiducie de placement immobilier Fronsac (« Fronsac ») a signé une lettre d’intention concernant l’acquisition de l’ensemble des actions émises et en circulation de Soginci inc., une société de gestion détenant cinq propriétés immobilières. Au cours de l’année financière terminée le 30 septembre 2013, les revenus de location triple nets de ces cinq propriétés ont totalisé 450 000 \$. Les cinq propriétés sont constituées de terrains d’une superficie totale d’environ 222 220 pieds carrés sur lesquels les locataires, dans quatre cas, ont érigé eux-mêmes les immeubles qui appartiendront à Soginci inc. à la fin des baux. Les terrains sont loués aux termes de baux à moyen et long terme, trois propriétés étant louées par une pétrolière nationale et les deux autres par des franchisés de chaînes de restaurants nationales.

Une commission de 30 000 \$ sera versée à un agent d’immeuble, laquelle sera versée à part égale par les vendeurs et Fronsac.

**À propos de Fronsac** - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l’acquisition et la détention d’immeubles commerciaux et de propriétés de grande qualité, loués à des locataires de premier ordre aux termes de contrats de location nets à long terme et en vertu desquels ces locataires assument la totalité de la gestion des immeubles.

**Énoncés prospectifs** - *Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières, incluant des énoncés relatifs à Fronsac et des attentes de la direction par rapport à une transaction proposée ainsi que les avantages attendus de celle-ci. Il n’y a aucune certitude que la transaction proposée sera réalisée et que les avantages anticipés en découleront. La transaction proposée est conditionnelle à l’approbation et au consentement de divers intervenants et il n’y a aucune certitude que ceux-ci seront obtenus. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d’intérêt, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l’adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s’engage à le faire, même si des événements futurs survenaient ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l’exige.*

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

**Monsieur Michel Lassonde**  
Président et chef de la direction  
Fiducie de placement immobilier Fronsac  
3241 rue Principale  
Saint-Jean-Baptiste, Québec, J0L 2B0  
(450) 536-5328